



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/AWGLCA/2008/17
10 février 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION CONCERTÉE
À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION**

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION
CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION
SUR SA QUATRIÈME SESSION, TENUE À POZNAN
DU 1^{er} AU 10 DÉCEMBRE 2008**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour).....	1 – 5	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour).....	6 – 10	3
A. Adoption de l'ordre du jour	6 – 7	3
B. Organisation des travaux de la session.....	8 – 9	4
C. Élection du bureau	10	4
III. PERMETTRE L'APPLICATION INTÉGRALE, EFFECTIVE ET CONTINUE DE LA CONVENTION PAR UNE ACTION CONCERTÉE À LONG TERME, DÈS À PRÉSENT, D'ICI À 2012 ET AU-DELÀ, EN RÉFLÉCHISSANT NOTAMMENT À: (Point 3 de l'ordre du jour)		
Une vision commune de l'action concertée à long terme		
Une action renforcée aux niveaux national/international pour l'atténuation des changements climatiques		

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Une action renforcée pour l'adaptation		
Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation		
Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique	11 – 20	5
IV. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2009 (Point 4 de l'ordre du jour)	21 – 28	7
V. RAPPORT À LA CONFÉRENCE DES PARTIES À SA QUATORZIÈME SESSION SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS (Point 5 de l'ordre du jour)	29 – 33	8
VI. QUESTIONS DIVERSES (Point 6 de l'ordre du jour)	34	9
VII. RAPPORT DE LA SESSION (Point 7 de l'ordre du jour)	35	9
VIII. CLÔTURE DE LA SESSION	36	9
<u>Annexes</u>		
I. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à la Conférence des Parties à sa quatorzième session	9	10
II. Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa quatrième session	10	11

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quatrième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) s'est tenue sur le site de la Foire internationale de Poznan (Pologne) du 1^{er} au 10 décembre 2008.
2. Le Président du Groupe de travail, M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a également souhaité la bienvenue à M. Michael Zammit Cutajar (Malte), Vice-Président du Groupe de travail, et à M^{me} Lilian Portillo (Paraguay), Rapporteuse.
3. Le Président a noté que cette session du Groupe de travail spécial se situait à mi-parcours, entre la treizième session de la Conférence des Parties (COP) tenue à Bali, au cours de laquelle a été constitué le Groupe de travail, et la quinzième session de la COP prévue à Copenhague, où le Groupe de travail présentera ses travaux pour adoption. Il a également noté que les idées et propositions soumises par les Parties et les organisations observatrices sur les éléments contenus dans le paragraphe 1 du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13) avaient été rassemblées dans un document⁵ (appelé ci-après document récapitulatif) distribué avant la session.
4. Le Président a appelé l'attention des délégués sur le résumé des points de vue exprimés au cours de la troisième session du Groupe de travail et sur sa note relative au déroulement de la présente session⁶.
5. Le Président a informé les Parties que, comme convenu à sa première session, le Groupe de travail spécial organiserait trois ateliers pendant la session.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

6. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2008/14).
7. À la même séance, l'ordre du jour ci-après a été adopté:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du bureau.

⁵ FCCC/AWGLCA/2008/16. Ce document a été révisé au cours de la session sur la base de nouvelles propositions. Le document récapitulatif révisé est disponible sous la cote FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

⁶ FCCC/AWGLCA/2008/13 et FCCC/AWGLCA/2008/15.

3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:
 - a) Une vision commune de l'action concertée à long terme;
 - b) Une action renforcée aux niveaux national/international pour l'atténuation des changements climatiques;
 - c) Une action renforcée pour l'adaptation;
 - d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;
 - e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.
4. Programme de travail pour 2009.
5. Rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième session sur les progrès accomplis.
6. Questions diverses.
7. Rapport de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

8. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre.
9. Le Président a proposé que le Groupe de travail spécial commence par examiner le point 3 de l'ordre du jour pour se saisir ensuite, respectivement, des points 4, 5 et 6. Il a également proposé que le point 2 c) soit examiné à la deuxième séance, le mercredi 10 décembre. Le Groupe de travail spécial a souscrit à l'organisation des travaux proposée.

C. Élection du bureau

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

10. Le Groupe de travail a examiné ce point à sa 2^e séance, le 10 décembre. Souscrivant à la proposition formulée par le Président de la Conférence des Parties à la 1^{re} séance de sa quatorzième session, le Président a informé le Groupe de travail spécial que l'élection du bureau aurait lieu le 12 décembre, lors de la dernière séance plénière de la Conférence des Parties⁷.

⁷ À sa septième réunion, tenue les 12 et 13 décembre, agissant sur proposition du Président, la Conférence des Parties a élu M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil) Président, M. Michael Zammit Cutajar (Malte) Vice-Président et M^{me} Lilian Portillo (Paraguay) Rapporteuse du Groupe de travail spécial.

III. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant

notamment à:

(Point 3 de l'ordre du jour)

Une vision commune de l'action concertée à long terme

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

Une action renforcée aux niveaux national/international pour l'atténuation des changements climatiques

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

Une action renforcée pour l'adaptation

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation

(Point 3 d) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et

la coopération technologique

(Point 3 e) de l'ordre du jour)

11. Le Groupe de travail spécial a examiné ces questions ensemble à ses 1^{re} et 2^e séances, les 1^{er} et 10 décembre, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2008/13, FCCC/AWGLCA/2008/15, FCCC/AWGLCA/2008/16, FCCC/AWGLCA/2008/INF.2, FCCC/AWGLCA/2008/MISC.5 et Add.1 et Add.1/Corr.1, FCCC/AWGLCA/2008/MISC.6 et Add.1, FCCC/TP/2008/7, FCCC/TP/2008/8 et FCCC/TP/2008/9.

12. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé qu'il avait été invité à élaborer, sous sa propre responsabilité, un document rassemblant les idées et propositions émises par les Parties au sujet des éléments figurant au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali, en tenant compte des idées et propositions présentées par les organisations observatrices accréditées. Il a souligné comment il s'était attaché, dans la mesure du possible, à capter l'essence des idées et propositions des Parties mais aussi à en souligner les nuances, et à les combiner là où c'était justifié. Il a également rappelé qu'il avait été chargé de mettre ce document à jour avant la clôture de la quatrième session du Groupe de travail, sur la base des communications reçues après le 30 septembre 2008 et des idées et propositions soumises au secrétariat pendant la session. Il a également rappelé aux Parties que les communications à prendre en compte pour la mise à jour devraient avoir été soumises avant le 6 décembre.

13. À cette même séance, à l'issue de consultations informelles conduites par le Président, le Groupe de travail spécial est convenu de créer, pour sa quatrième session, quatre groupes de contact chargés d'examiner les questions ci-après:

a) Vision commune de l'action concertée à long terme, sous la présidence de son vice-président;

b) Action renforcée pour l'adaptation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence conjointe de M. William Kojo Agyemang-Bonsu (Ghana) et de M. Thomas Kolly (Suisse);

c) Action renforcée pour l'atténuation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence de son vice-président;

d) Moyens de répondre aux attentes en matière de technologie et de financement, y compris l'examen d'arrangements institutionnels, sous la présidence de son président.

14. Ces groupes de contact avaient pour mission d'axer leurs travaux sur les éléments pertinents du document récapitulatif afin d'en dégager des éléments et des options susceptibles d'être pris en compte dans la négociation du document final à adopter conformément au Plan d'action de Bali.

15. Toujours à la 1^{re} séance, des déclarations ont été faites par les représentants de six Parties, dont un a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres⁸, un au nom du Groupe composite et un au nom des pays les moins avancés.

16. Le Groupe de travail spécial a tenu pendant la session, du 2 au 6 décembre, trois ateliers sur les questions suivantes:

a) Vision commune de l'action concertée à long terme, sous la présidence de son Président;

b) Stratégies de gestion et de réduction des risques, notamment les mécanismes de mutualisation et de transfert des risques tels que l'assurance, sous la présidence de M. Leon Charles (Grenade);

c) Coopération en matière de recherche-développement de technologies actuelles, nouvelles et innovantes, y compris de solutions gagnant-gagnant, sous la présidence de M. Kunihiro Shimada (Japon).

17. Les présidents des ateliers ont établi des résumés des vues exprimées lors de ces ateliers afin de guider les travaux du Groupe de travail spécial sur ces questions au cours de la session. Ces résumés, qui ont été distribués en tant que documents de séance⁹, seront également incorporés dans le résumé des points de vue exprimés à la quatrième session qu'établira le Président.

18. À la 2^e séance, le Président a appelé l'attention des délégués sur la mise à jour du document récapitulatif¹⁰ ainsi que sur les dernières communications reçues des Parties et d'organisations intergouvernementales contenues respectivement dans les documents FCCC/AWGLCA/2008/MISC.5/Add.2 et FCCC/AWGLCA/2008/MISC.6/Add.2. Il a remercié les Parties et les organisations observatrices de leurs contributions.

19. Il a également remercié de leur précieux concours les présidents des ateliers et les présidents et coprésidents des groupes de contact.

20. Le Président a fait savoir que les progrès réalisés dans le cadre des groupes de contact seraient consignés dans son résumé des vues exprimées à la quatrième session.

⁸ Déclaration à laquelle se sont associés l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Serbie, le Monténégro et la Turquie.

⁹ FCCC/AWGLCA/2008/CRP.6, FCCC/AWGLCA/2008/CRP.7 et FCCC/AWGLCA/2008/CRP.8.

¹⁰ FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

IV. Programme de travail pour 2009

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Discussions

21. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 1^{er} et 10 décembre, respectivement.
22. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé les conclusions formulées par le Groupe de travail spécial à sa troisième session au sujet de l'examen d'un programme de travail pour 2009¹¹.
23. À cette même séance, le Groupe de travail spécial est convenu d'examiner cette question dans le cadre de consultations informelles conduites par le Vice-Président et organisées en même temps que les consultations conduites par le Président sur le point 5 de l'ordre du jour.
24. À sa 2^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de conclusions¹² présenté par le Président.

2. Conclusions

25. Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention a remercié son président d'avoir répondu à l'invitation qu'il lui avait faite d'établir et d'actualiser un document rassemblant les idées et propositions émises par les Parties au sujet des éléments figurant au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Il a estimé que ce document récapitulatif¹³ avait apporté et continuerait d'apporter une contribution précieuse à l'examen des idées et propositions en question par le Groupe, en permettant aux Parties de discerner les domaines dans lesquels leurs vues convergent ou divergent et en faisant ainsi progresser les négociations en 2009.
26. Le Groupe de travail spécial a invité son président à établir, sous sa propre responsabilité, les documents suivants pour faciliter les négociations entre les Parties, en s'appuyant sur les idées et propositions des Parties et sur le document récapitulatif mentionné au paragraphe 25 ci-dessus et en tenant compte de l'organisation de ses travaux:
- a) Un document devant être examiné à sa cinquième session, tenant compte des nouvelles communications reçues des Parties avant le 6 février 2009, qui axerait encore davantage le processus de négociation sur la réalisation du Plan d'action de Bali et sur les éléments du document final devant être adopté par la Conférence des Parties à sa quinzième session, décrivant les domaines dans lesquels les idées et propositions des Parties convergent, examinant les solutions possibles pour aborder les domaines de divergence et identifiant toutes les lacunes qu'il faudra peut-être combler pour aboutir à ce document;
- b) Un texte de négociation devant être examiné à sa sixième session en juin 2009, tenant compte des délibérations du Groupe de travail spécial à sa cinquième session et des nouvelles communications reçues des Parties avant le 24 avril 2009.

¹¹ FCCC/AWGLCA/2008/12, par. 32 à 37.

¹² Adopté comme document FCCC/AWGLCA/2008/L.10.

¹³ FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

27. Ces documents devront:

- a) Envisager ensemble tous les aspects du Plan d'action de Bali de façon équilibrée;
- b) Ne pas attribuer les idées et propositions à leurs sources;
- c) Être rédigés dans une langue qui ne préjuge pas de la forme du document final;
- d) Être distribués par le secrétariat dans les délais voulus, de préférence deux semaines avant les sessions pour lesquelles ils sont présentés.

28. Ayant à l'esprit le paragraphe 3 du Plan d'action de Bali et les conclusions concernant son programme de travail pour 2009 qu'il a tirées à sa troisième session¹⁴, le Groupe de travail spécial a demandé à son président de continuer à envisager de prévoir du temps supplémentaire pour les réunions en 2009, en consultation avec les Parties, le Bureau de la Conférence des Parties et le Secrétaire exécutif et de proposer toute initiative que le Groupe pourrait avoir à prendre d'une manière qui garantisse la participation effective de toutes les Parties, en particulier les pays en développement Parties.

V. Rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième session sur les progrès accomplis

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Discussions

29. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 1^{er} et 10 décembre, respectivement.

30. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé que la Conférence des Parties, à sa treizième session¹⁵, avait invité le Groupe à lui faire rapport, à sa quatorzième session, sur les progrès accomplis.

31. À la même séance, le Groupe de travail spécial est convenu d'examiner cette question dans le cadre de consultations informelles conduites par le Président et tenues en même temps que les consultations conduites par le Vice-Président sur le point 4 de l'ordre du jour.

32. À sa 2^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de conclusions¹⁶ présenté par le Président.

2. Conclusions

33. Rappelant le paragraphe 9 de la décision 1/CP.13, le Groupe de travail spécial a prié son président de présenter à la Conférence des Parties à sa quatorzième session le rapport du Groupe sur les progrès accomplis, dont le texte est reproduit en annexe.

¹⁴ FCCC/AWGLCA/2008/12, par. 33, 36 et 37.

¹⁵ Décision 1/CP.13, par. 9.

¹⁶ Adopté comme document FCCC/AWGLCA/2008/L.11.

VI. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

34. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

VII. Rapport de la session

(Point 7 de l'ordre du jour)

35. À sa 2^e séance, le 10 décembre, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa quatrième session¹⁷. À cette même séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail spécial a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

VIII. Clôture de la session

36. À la 2^e séance, le Président a remercié le Vice-Président, la Rapporteuse et le secrétariat pour le travail fourni en 2008. Il a également remercié les délégués de leurs contributions. Des déclarations ont été faites par les représentants de sept Parties, dont un a pris la parole au nom de l'AOSIS, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, et un au nom du Groupe des États d'Afrique. Des déclarations ont également été faites par les représentants du Business Council for Sustainable Energy s'exprimant au nom des organisations non gouvernementales (ONG) commerciales et industrielles, de Christian Aid au nom d'ONG écologistes, de la Confédération syndicale internationale au nom d'ONG des milieux syndicalistes, de l'Amazon Alliance au nom des peuples autochtones, et de TakingItGlobal au nom de la délégation représentant les jeunes.

¹⁷ FCCC/AWGLCA/2008/L.9.

Annexe I**Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme
au titre de la Convention à la Conférence des Parties
à sa quatorzième session**

1. À Bali, les Parties ont reconnu qu'il faudrait fortement réduire les émissions mondiales en vue d'atteindre l'objectif ultime de la Convention et qu'une action renforcée pour l'adaptation était nécessaire afin de permettre l'instauration d'un mode de développement résilient face aux changements climatiques et à atténuer la vulnérabilité de toutes les Parties. Elles ont adopté le Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), chargeant le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention de faire avancer un vaste processus tendant à l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue d'arrêter d'un commun accord un texte qui serait soumis à la Conférence des Parties pour adoption à sa quinzième session, à Copenhague.
2. En 2008, le Groupe de travail spécial a tenu quatre sessions. À sa première session, il est convenu de s'employer, en procédant de manière cohérente, intégrée et transparente à progresser sur tous les éléments, au nombre de cinq, dont il était chargé en application du Plan d'action de Bali, qui prévoit de réfléchir à une vision commune de l'action concertée à long terme et une action renforcée pour l'adaptation et l'atténuation pour la mise au point et le transfert de technologies ainsi que pour l'apport de ressources financières et d'investissements à l'appui de cette action. À chaque session, le Groupe de travail spécial a examiné tous ces éléments en tenant compte de leur imbrication. Il a ainsi réfléchi à une vision commune de l'action concertée à long terme, à une action renforcée pour l'adaptation et pour l'atténuation, et aux moyens de mise en œuvre correspondants, ainsi qu'à la fourniture de moyens technologiques et financiers, notamment dans le cadre d'arrangements institutionnels.
3. Au cours de cette première année, les Parties ont pris une part active aux travaux et accompli des progrès en exposant leur façon de voir et leurs préoccupations et en avançant des idées et des propositions concrètes. Elles ont été aidées en cela par l'examen approfondi des questions clefs dans le cadre de huit ateliers de session. Cet examen a favorisé un rapprochement des points de vue sur les dispositions, les mécanismes et les arrangements institutionnels qui permettraient de renforcer l'application de la Convention. D'autres ateliers se tiendraient à la session suivante du Groupe.
4. À sa troisième session, le Groupe de travail spécial a prié son Président de rassembler dans un document les idées et propositions avancées par les Parties, en tenant compte des remarques des organisations dotées du statut d'observateur. Ce document récapitulatif a été distribué avant la session en cours et a, depuis, été mis à jour à la lumière des dernières contributions¹. Donnant ainsi une vue d'ensemble des idées et propositions formulées jusqu'ici, il permet aux Parties de discerner les points de convergence et de divergence sur les éléments du Plan d'action de Bali et contribuera à faire avancer les négociations en 2009.
5. Le Groupe de travail spécial a adopté des conclusions sur son programme de travail pour l'année suivante. Il est convenu de se lancer résolument dans les négociations en 2009 et d'organiser ses travaux en conséquence, en progressant sur tous les éléments du Plan d'action de Bali de manière globale et équilibrée. Le Groupe a invité son Président à établir de nouveaux documents, notamment un texte de négociation, dans le but d'aider à recentrer les discussions. Il a également engagé les Parties à présenter de nouvelles propositions concernant le contenu et la forme du texte à arrêter d'un commun accord afin de pouvoir examiner et évaluer la portée et l'état d'avancement des négociations à sa sixième session, en juin 2009. Quatre sessions d'une durée totale de huit semaines au maximum ont été programmées pour 2009, et la question de savoir s'il ne faudrait pas prévoir davantage de temps pour les réunions durant cette même année est à l'examen.

¹ FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

Annexe II

**Documents dont le Groupe de travail de l'action concertée à long terme
au titre de la Convention était saisi à sa quatrième session**

Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2008/13	Résumé des points de vue exprimés au cours de la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/14	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/AWGLCA/2008/15	Note relative au déroulement de la quatrième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1 ¹⁵	Idees et propositions concernant le paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Note révisée du Président
FCCC/AWGLCA/2008/INF.2	Adaptation-related activities within the United Nations system. Note by the secretariat
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.5 and Add.1 and Add.1/Corr.1 and Add.2 (Parts I and II) and Add.2 (Part II)/Corr.1	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2008/MISC.6 and Add.1 and Add.2	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations
FCCC/TP/2008/7	Investment and financial flows to address climate change: an update. Technical paper
FCCC/TP/2008/8	Challenges and opportunities for mitigation in the agricultural sector. Technical paper
FCCC/TP/2008/9	Mechanisms to manage financial risks from direct impacts of climate change in developing countries. Technical paper
FCCC/AWGLCA/2008/L.9	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa quatrième session

¹⁵ Le document FCCC/AWGLCA/2008/16 a été révisé au cours de la session compte tenu des communications nouvelles; ce document récapitulatif révisé est disponible sous la cote FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

FCCC/AWGLCA/2008/L.10	Programme de travail pour 2009. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/AWGLCA/2008/L.11	Rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième session sur les progrès accomplis. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/AWGLCA/2008/CRP.6	Report on the workshop on a shared vision for long-term cooperative action. Summary by the chair of the workshop
FCCC/AWGLCA/2008/CRP.7	Report on the workshop on risk management and risk reduction strategies, including risk sharing and transfer mechanisms such as insurance. Summary by the chair of the workshop
FCCC/AWGLCA/2008/CRP.8	Report on the workshop on cooperation on research and development of current, new and innovative technology, including win-win solutions. Summary by the chair of the workshop

Autres documents disponibles

FCCC/AWGLCA/2008/3	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa première session, tenue à Bangkok du 31 mars au 4 avril 2008
FCCC/AWGLCA/2008/6	Résumé des points de vue exprimés au cours de la première session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention au sujet de l'élaboration du programme de travail biennal prescrit au paragraphe 7 du Plan d'action de Bali. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/8	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa deuxième session, tenue à Bonn du 2 au 12 juin 2008
FCCC/AWGLCA/2008/11	Résumé des points de vue exprimés au cours de la deuxième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/12 et Corr.1	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa troisième session, tenue à Accra du 21 au 27 août 2008
